



Bonnes vacances ! (MAJ : Lien vidéo)

publié le 21/04/2020

Lien vers le message vidéo : <https://youtu.be/1xa93CeZgFM>

Mesdames, Messieurs,
Cher.e.s élèves,

A l'aube d'entrer dans cette période de vacances de Printemps, je tiens à vous remercier d'avoir su **si rapidement vous adapter à de nouvelles méthodes de travail, à de nouveaux modes d'organisations familiales**. La crise sanitaire que nous traversons est sans précédent à cette échelle, et *l'effort de tous est crucial afin de pouvoir la surmonter.*

Les liens avec votre enfant, avec vous, ont été primordiaux dans **la relation de confiance qui doit prévaloir dans la poursuite de la continuité pédagogique**. Les temps passés sur les écrans ont été très, voire trop importants, et les sondages auxquels vous avez bien voulu répondre, qu'ils émanent du collège ou de l'APE, ont pu permettre d'ajuster nos pratiques pédagogiques. Soyez assurés que lors de la poursuite du travail à distance, dès le 04 mai, *les efforts seront toujours portés sur un juste équilibre entre bien-être en famille et nécessité de progresser dans les apprentissages*. **Nous savons les moyens que vous mettez en oeuvre pour que votre enfant puisse suivre au mieux sa scolarité !**

La période des vacances doit être un moment privilégié pour **se reposer, se déconnecter des écrans**. Néanmoins, *un travail minimum sera donné par les enseignants pour la rentrée du 04 mai, dans les mêmes conditions de télé-travail*. Cette dernière semaine a vu l'accueil d'enfants de personnels soignants. Si votre présence physique est nécessaire pour la gestion de la crise sanitaire et que vous faites partie des personnels soignants, sociaux, ET que vous n'avez pas de moyen de garde alternatif, nous pourrons accueillir votre enfant dès le 04 mai au collège. **Mais il est nécessaire de nous prévenir au moins 48h à l'avance afin que nous puissions organiser au mieux son accueil, dans des conditions sanitaires sécurisées pour les personnels**. En effet, avant tout accueil, *je me dois de m'assurer que les demandes sont légitimes et entrent bien dans le cadre prévu par la Loi*.

Vous l'avez sans doute entendu de la part de Monsieur le ministre de l'Éducation nationale, **les évaluations données pendant la période de confinement ne seront pas prises en compte dans le cadre du 3ème trimestre**, et ce afin de ne pénaliser d'aucune sorte celles et ceux qui se trouvent en difficulté face à l'outil informatique, qui n'ont pas une bonne connexion internet, etc... Il n'empêche que les évaluations données par les enseignants pendant cette période permettent à ces derniers d'ajuster leurs propositions pédagogiques, permettent également de situer l'élève par rapport à ce qu'il sait, à ce qu'il lui reste encore à apprendre. *Il est donc important que le travail demandé par les enseignants, que les évaluations proposées, soient faites. L'élève a tout à y gagner !*

En ce qui concerne le **diplôme national du brevet**, le ministre a indiqué que seul le contrôle continu serait pris en compte. Mais, à ce stade, il reste encore des incertitudes. Nous vous informerons dès que nous aurons plus d'informations à ce sujet !

De même, vous êtes nombreux à vous interroger sur **l'orientation**. Sachez que le calendrier de l'orientation, fixé au niveau académique, *prévoit qu'avant le 10 juin, tous les élèves de 3ème auront dû remplir leurs voeux*. Dès le **04 mai**, nous enverrons à chaque famille concernée une fiche de voeux à compléter. Nous serons, mon équipe et moi-

même, à votre disposition afin de pouvoir vous aider à compléter ces fiches. Mme Clerc, psychologue de l'éducation nationale, conseillère en orientation, avec qui certain.e.s d'entre-vous ont déjà échangé, sera également joignable pour vous accompagner.

La question de la **rentrée “physique” en classe** nous interroge également. Monsieur le Président de la République a indiqué que les écoles, collèges et lycées ré-ouvriront à compter du 11 mai. **Les modalités de cette rentrée ne sont, à ce jour, pas définies.** Cependant, le ministre de l'éducation nationale, dans un message adressé à tous les personnels de l'éducation nationale, a indiqué que cette rentrée se ferait de *manière progressive, avec toutes les garanties de protection sanitaires. Il n'est pas dit que tous les élèves rentreront dans leur établissement scolaire dès le 11 mai !* Là aussi, sur cette question importante, nous vous communiquerons tous les éléments dès que nous serons plus informés

Certaines familles se sont interrogées également sur **les remboursements de frais de cantine ou des voyages**. Sachez, là aussi, que *tous les remboursements seront faits en prenant chaque cas individuellement*. Mme Ogiron, agent comptable, a communiqué sur le sujet sur le site du collège.

Afin de retrouver des liens entre tous les membres de la communauté scolaire, vous pourrez trouver sur le site du collège des défis à relever. Le premier défi était en hommage à tous ces héros du quotidien, qui nous permettent de continuer à pouvoir s'approvisionner, d'être en sécurité, d'être soigné, ainsi que pour toutes celles et tous ceux qui continuent de travailler dans des conditions difficiles. **Je vous encourage donc à participer à ces défis, proposés par le collège !**

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble de la communauté éducative du collège, de passer de très bonnes vacances. **Reposez vous ! Déconnectez vous et surtout... prenez bien soin de vous !**

Très cordialement,

Sébastien Lotodé
Principal



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.